

FSC du 17 octobre 2025

Plan de maîtrise de l'énergie

Il s'agit d'un plan de réduction de la consommation énergétique pour l'hiver 2025-2026, reconduit depuis 2022, qui impacte directement les conditions de travail des agents.

LES 6 POINTS CLÉS À RETENIR :

1. LE CONTEXTE : DU PROVISOIRE DEVENU PERMANENT

- ✓ Départ en 2022 : Plan d'urgence face à la crise énergétique
- ✓ Aujourd'hui en 2025 : Devenu un plan récurrent chaque hiver
- ✓ Justification : Contexte budgétaire + réglementation tertiaire (décret : -40% d'ici 2030, -60% d'ici 2050)

Ce qui était présenté comme exceptionnel est désormais la norme. Un glissement sémantique révélateur.

2. LES RÉSULTATS 2024-2025 : MITIGÉS

Les chiffres du dernier hiver :

Consommations :

- ✓ Baisse de 266 MWh (-4%) par rapport à 2021-2022
- ✓ MAIS augmentation des coûts de +39.491€ (+3,6%)

Détails :

- ✓ Gaz/RCU : -171 MWh (-3,6%) mais +78k€ (+20,4%)
- ✓ Électricité : -96 MWh (-3,6%) et -38,5k€ (-5,5%)

A noter : on consomme moins mais on paie plus cher. L'inflation énergétique frappe même avec des efforts de sobriété.

Il est précisé que l'hiver 2024-2025 a été +14,5% plus rigoureux climatiquement.

3. LA BONNE NOUVELLE : BAISSÉ DES PRIX POUR 2025-2026

Prix de l'énergie en baisse :

- ✓ Électricité : de 176€/MWh à 112€/MWh (-36%)
- ✓ Gaz : de 113€/MWh à 76€/MWh (-33%)

Donc théoriquement, ils ont moins besoin de serrer la vis. Mais... ils le font quand même. Intéressant, non ?

4. LE TÉLÉTRAVAIL : EXPLOSION DES CHIFFRES

Taux de télétravail :

- ✓ Lille : 77,51% des agents (+6,12% vs l'an dernier)
- ✓ Amiens : 76,74% des agents (+7,99% vs l'an dernier)

Jours les plus télétravaillés :

- ✓ Lundi : 67% en télétravail
- ✓ Vendredi : 82% en télétravail

Nouveaux modes de travail :

- ✓ 80% des effectifs centraux concernés = 1.853 agents
- ✓ Passage généralisé aux bureaux partagés

Translation : vous n'avez plus de bureau attribué. *Welcome to the flex office.*

5. LES MESURES CONCRÈTES POUR L'HIVER 2025-2026

Identiques à l'an dernier. Du 1er novembre 2025 au 31 mars 2026 :

Températures imposées :

- ✓ Bureaux : 19°C (16°C les vendredis hors zones maintenues)
- ✓ Ateliers/logistique : 17°C
- ✓ Alerte EcoWatt rouge : -1°C supplémentaire (18°C en bureaux)
- ✓ Horaires de chauffe : 6h-18h uniquement

Pour info, le Code du travail recommande au minimum 18°C pour les bureaux.

Là, on est à 19°C... puis 16°C le vendredi. Limite légale, quoi.

6. LE VENDREDI : ZONES CHAUFFÉES ULTRA-RESTREINTES

C'est là que ça devient problématique pour les agents.

Périmètre chauffé le vendredi (à 16°C seulement) :

Amiens :

- Du 1er au 25 Mail, SAUF le 19 Mail

Lille :

- Uniquement Rez-de-chaussée + 1er étage + 2ème étage

Sites portuaires :

- Activités 24/7 maintenues chauffées
- Activités tertiaires : PME appliqué

En gros, si tu n'es pas dans ces zones le vendredi, t'es dans le froid.

Message subliminal : reste chez toi.

Q VOTE DEFAVORABLE DE LA CGT

1. Le télétravail doit être un choix, pas une contrainte thermique.

82% de télétravail le vendredi, c'est déjà massif. Mais maintenant, c'est institutionnalisé :

- Vous ne télétravaillez pas le vendredi ? On ne chauffe pas
- Vous venez quand même ? Vous aurez 16°C. (*Bonne chance pour taper sur un clavier avec des mains gelées.*)

La CGT rappelle que le choix du télétravail comme des jours télétravaillés ne peut être imposé

Ils le reconnaissent eux-mêmes : « L'enjeu est de consolider les collectifs de travail ».

Translation : ils savent que ça les détruit.

2. Le report des coûts sur les agents

Parlons finances personnelles.

Les agents en télétravail payent :

- Leur chauffage personnel
- Leur électricité (écran, wifi, etc.)

La Région fait des économies, mais c'est les agents qui payent la facture à la maison.

La CGT réclame l'augmentation du forfait télétravail, à hauteur des plafonds autorisés

CE QUI MANQUE CRUELLEMENT DANS CE RAPPORT

1. Quel est le montant total des économies visées ?
2. Quelle revalorisation d'indemnité pour les agents en télétravail? Inflation ? coût de la vie ?
3. Quel bilan santé/RPS des plans précédents ?
4. Quel équipement fourni pour travailler à 16°C si on vient ?